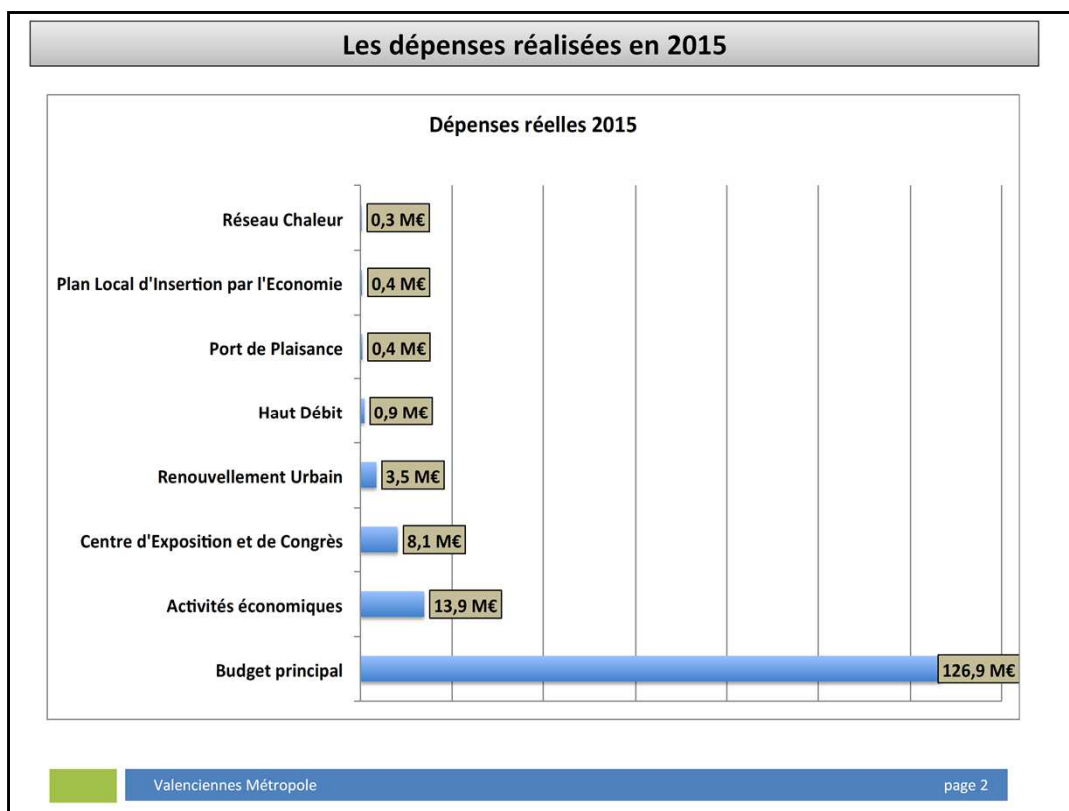




Compte Administratif 2015

Présentation synthétique





En 2015, les dépenses réelles* de Valenciennes Métropole se sont élevées à 154 M€ contre 152 M€ en 2014 avec des investissements en légère progression (51 M€ en 2015 contre 50 M€ en 2014). La communauté d'agglomération a ainsi poursuivi son effort d'investissement alors que la tendance nationale est à la baisse avec -6,8%.

Si certains budgets sont en baisse, avec la fin de certaines opérations telles que la réalisation du Port de Plaisance ou la première phase du Réseau de Chaleur, d'autres montent en puissance comme le Centre d'Expositions et de Congrès dont la construction a débuté en 2015.

*Dépenses réelles = Crédits budgétaires réalisés minorés des écritures d'ordre, et des mouvements croisés entre budgets qui s'équilibrent en recettes et en dépenses. Par ailleurs les dépenses et recettes réelles de fonctionnement ont été corrigées des rattachements de charges et produits 2013, apurés en 2014.

*Note de conjoncture sur les Finances Locales – Tendances 2015 / La Banque Postale Collectivités

PRESENTATION BUDGETAIRE DES RESULTATS

| | Budget Consolidé (Budget Principal+Budgets Annexes) | Fonctionnement | Investissement | Total |
|----------------|---|-----------------------|----------------------|-----------------------|
| A | Report résultat 2014 (R002) | 859 003,30 | 27 622 555,51 | 28 481 558,81 |
| B | Affectation résultat 2014 | 0,00 | 29 333 010,15 | 29 333 010,15 |
| C | Recettes de l'exercice 2015 | 147 470 325,67 | 31 405 579,14 | 178 875 904,81 |
| D=A+B+C | Total recettes 2015 | 148 329 328,97 | 88 361 144,80 | 236 690 473,77 |
| E | Dépenses de l'exercice 2015 | 124 377 955,12 | 64 425 386,75 | 188 803 341,87 |
| F | Report résultat 2014 (D001) | 0,00 | 22 453 349,64 | 22 453 349,64 |
| G=E+F | Total dépenses 2015 | 124 377 955,12 | 86 878 736,39 | 211 256 691,51 |
| H=D-G | Résultat brut de clôture de l'exercice 2015 | 23 951 373,85 | 1 482 408,41 | 25 433 782,26 |
| I | Restes à réaliser | | | |
| | Recettes | 197 875,80 | 16 588 591,73 | 16 786 467,53 |
| J | Dépenses | 1 690 511,42 | 25 344 669,41 | 27 035 180,83 |
| K=I-J | Soi | -1 492 635,62 | -8 756 077,68 | -10 248 713,30 |
| L=H-K | Résultat net de clôture de l'exercice 2015 | 22 458 738,23 | -7 273 669,27 | 15 185 068,96 |

Valenciennes Métropole termine l'exercice budgétaire 2015 avec un résultat brut de clôture excédentaire de 25,4 M€, contre 35,3 M€ en 2014. Le résultat net, avec intégration des restes à réaliser s'établit à 15,2 M€.

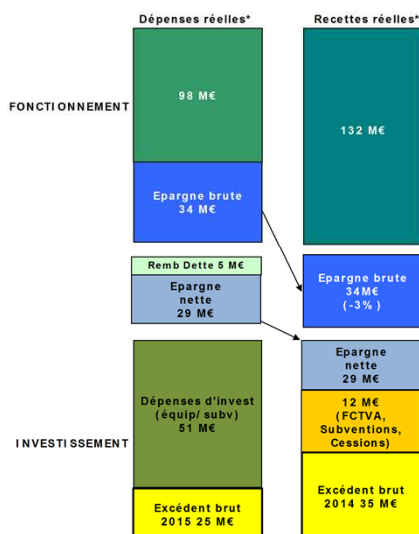
Malgré cette baisse, compte tenu de son niveau mais surtout de son origine, cet excédent continue néanmoins de garantir un financement sain des projets de la communauté, dans un contexte difficile pour les collectivités, marqué par la cure d'austérité imposée aux finances locales.

Le résultat de fonctionnement enregistre une baisse relativement conséquente en passant de 30 M€ en 2014 à 24 M€ en 2015. Ce solde budgétaire en baisse est la traduction du resserrement des marges de manœuvre budgétaires, détaillées ci-après dans le cadre de l'analyse financière (stagnation des recettes réelles de fonctionnement et progression des dépenses de fonctionnement). Cette évolution résulte aussi de mouvements d'ordre avec la progression des dotations aux amortissements (+ 0,3 M€ avec 7,6 M€ liée à l'amortissement obligatoire des subventions d'équipement versées par la communauté (Aides Eco, FISC, fonds de concours SITURV, Etat) et à la constitution de provisions.

Une structure financière toujours saine mais avec des signes annonciateurs de d'une prochaine réduction de la marge de manœuvre

COMPTES ADMINISTRATIFS CONSOLIDÉS 2015

(Budget principal/ Budget ZAE/ Budget Renouvellement Urbain/ Budget PLU/ Budget Centre des Congrès / Budget Réseau de Chaleur/ Budget Réseau Haut-Débit/ Budget Port de Plaisance)



En 2015, les recettes réelles de fonctionnement se sont élevées à 132 M€, soit un montant quasi-équivalent à 2014

- 98 M€ sont affectés au financement des dépenses de fonctionnement (contre 96,5 M€ en 2014), composées à hauteur de 40 M€ de versements aux communes (attribution de compensation et dotation de solidarité) et à hauteur de 58 M€ de dépenses générées par les compétences communales
- 5 M€ sont affectés au remboursement naturel de la dette (hors remboursement anticipé)
- Le solde, soit 29 M€, encore appelé épargne nette, finance les investissements

En 2015, Valenciennes Métropole a maintenu son effort d'investissement (+ 51 M€ contre 50 M€ en 2014). Cet accroissement de l'effort d'investissement a été financé pour partie par la consommation d'une partie de son fonds de roulement (excédent brut) qui passe de 35 M€ à 25 M€ fin 2015, dans un contexte de baisse des recettes propres de la section d'investissement (cession, subventions, ... : 12 M€ en 2015 contre 17 M€ en 2014) et de réduction de l'autofinancement (-1 M€). De ce fait, la politique d'investissement a été autofinancée, sans recours à l'emprunt.

La réalisation du budget 2015

Réalisation du Budget 2015 * (en millions d'euros)

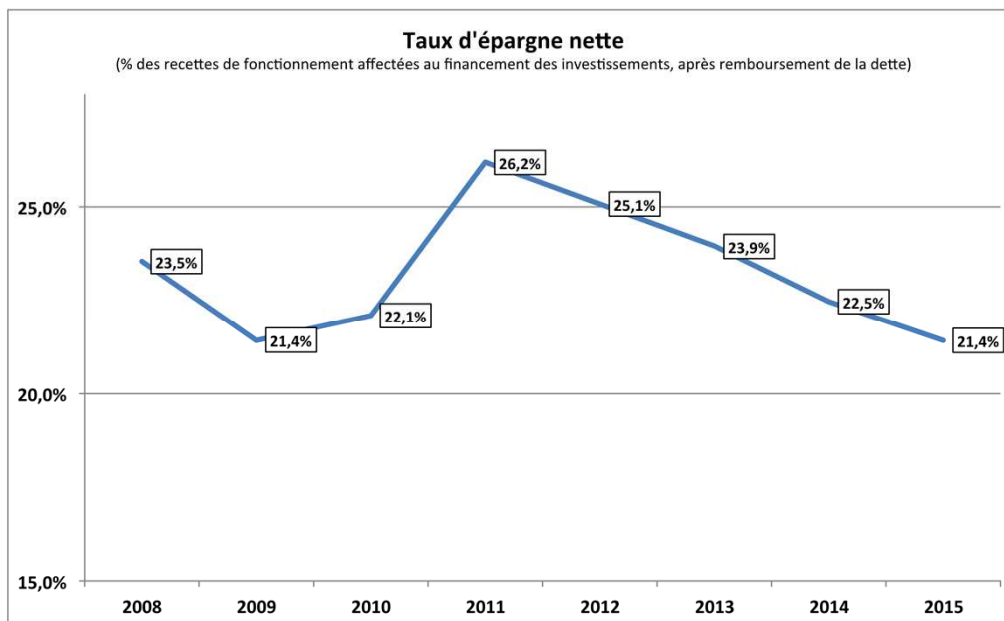
| Fonctionnement | Budgeté | Mandaté | Restes à réaliser | Total réalisé | Taux de réalisation |
|------------------|---------|---------|-------------------|---------------|---------------------|
| Budget Principal | 103,0 | 95,0 | 0,9 | 95,9 | 93% |

| Investissement (hors dette) | Budgeté | Mandaté | Restes à réaliser | Total réalisé | Taux de réalisation |
|------------------------------|--------------|-------------|-------------------|---------------|---------------------|
| Budget Principal | 64,7 | 28,5 | 19,3 | 47,9 | 74% |
| Budget Zones d'activités | 18,3 | 9,5 | 1,3 | 10,8 | 59% |
| Budget Centre des Congrès | 9,2 | 9,2 | 0,0 | 9,2 | 100% |
| Budget Port de Plaisance | 1,1 | 0,3 | 0,0 | 0,3 | 32% |
| Budget Réseau Haut-Débit | 3,8 | 0,8 | 3,0 | 3,7 | 99% |
| Budget Réseau Chaleur | 0,9 | 0,3 | 0,2 | 0,5 | 50% |
| Budget Renouvellement Urbain | 5,3 | 2,5 | 1,5 | 3,9 | 73% |
| Total | 103,2 | 51,0 | 25,3 | 76,3 | 74% |

* hors mouvements croisés entre budgets et mouvements d'ordre

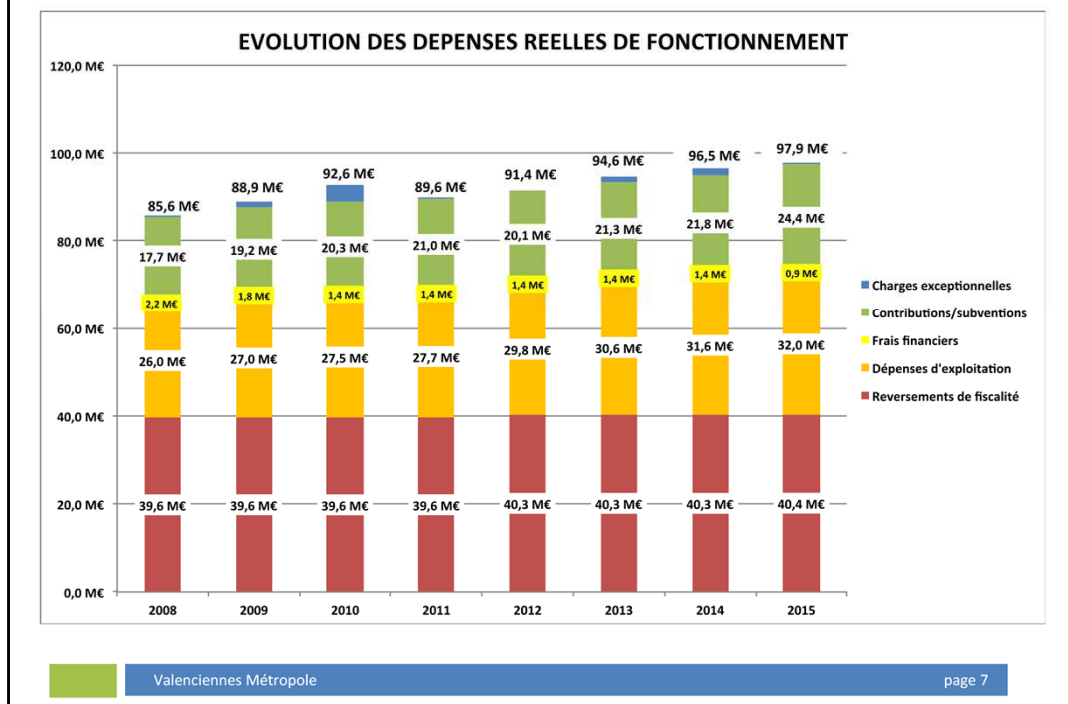
Le budget de fonctionnement a été réalisé à 93% et celui d'investissement à 74%.

La réduction du niveau d'autofinancement



Le taux d'épargne nette poursuit sa baisse en 2015 . Une fois remboursée la dette, 21% des recettes de fonctionnement sont disponibles pour financer les investissements. Le niveau d'autofinancement des investissements reste élevé comparativement à la moyenne nationale (9,5% pour les communautés d'agglomération en 2013). Il permet de financer de manière saine les investissements prévus sur le mandat 2014-2020, en évitant un recours excessif à l'emprunt.

Un ralentissement de la progression des dépenses de fonctionnement

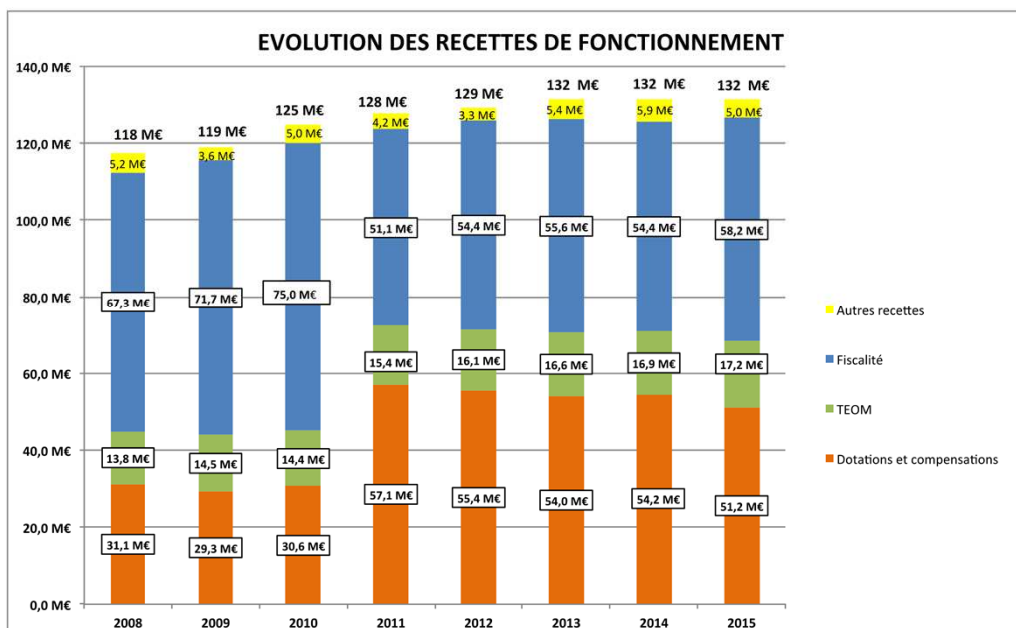


Entre 2014 et 2015, les dépenses réelles de fonctionnement sont en hausse de + 1,5%, passant de 96,5 M€ à 97,9 M€ soit un ralentissement par rapport à l'évolution constatée entre 2013 et 2014(+2%).

Les principales caractéristiques sont :

- Une maîtrise du principal poste de dépenses, à savoir la collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés, stabilisé à un montant de 21 M€
- Une augmentation du poste « subventions et contributions » liées à un soutien renforcé à deux entités du territoire valenciennois connaissant une situation financière tendue :
 - ❖ La contribution au syndicat intercommunal des transports urbains du Valenciennois est ainsi passée de 3 M€ à 6 M€, afin de contribuer au redressement financier de cet organisme
 - ❖ un soutien exceptionnel au Valenciennes Anzin Football Club de 0,7 M€ dans le cadre de participation au plan de redressement
- une augmentation de la masse salariale de 3% : Outre la croissance naturelle de la masse salariale, liée à la progression de carrière du personnel, la communauté d'agglomération a connu une croissance de ses effectifs. La progression des effectifs résulte du renforcement de l'action de la communauté en matière d'urbanisme avec une prise de compétence au titre du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, et de la nécessité d'instruire les permis de construire suite au désengagement de l'Etat pour les petites communes (4 agents). En outre, la communauté d'agglomération a étendu son champ de compétence en matière de renouvellement urbain (1 agent). Pour partie, les moyens humains nécessaires proviennent des communes membres, avec 2 agents transférés de la commune de Valenciennes
- Une progression des actions en matière d'habitat avec notamment l'animation de l'opération d'amélioration de l'habitat sur la cité Kuhlmann à Odomez, les études menées dans le cadre de la mise du nouveau Programme Local de l'Habitat, ou encore les interventions sur les aires des gens du voyage
- Une réduction des frais financiers passant de 1,4 M€ à 0,9 M€ suite à la baisse des taux d'intérêt et à la réduction de l'endettement (confère supra)

Des recettes de fonctionnement atones avec la réduction des dotations de l'Etat



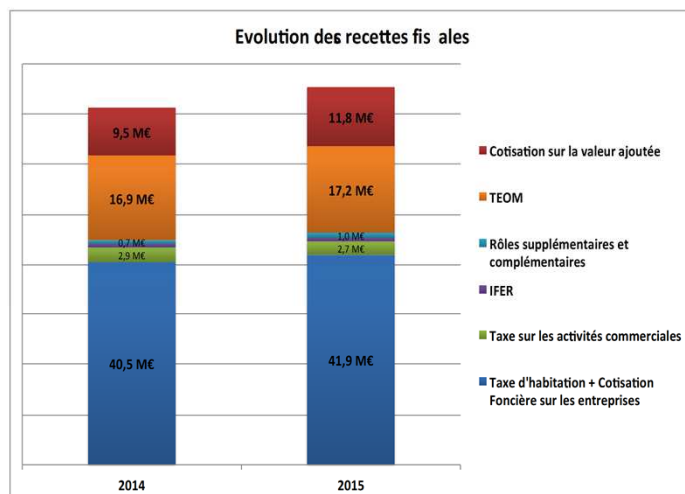
Valenciennes Métropole

page 8

Pour la deuxième année consécutive, les recettes de fonctionnement de la communauté d'agglomération stagnent, alors qu'au niveau national la progression est estimée à 1% pour les communautés.

Les dotations et compensations versées par l'Etat diminuent de 3 M€ passant de 54,2 M€ à 51,2 M€, notamment dans le cadre de contribution de la communauté d'agglomération à la maîtrise du déficit de l'Etat. La progression de 0.4 M€ du Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communes, partagé entre les communes (65%) et la communauté d'agglomération (35%), ne vient que très partiellement limiter cette baisse des dotations.

Un dynamisme de la fiscalité concentré sur une taxe et un contribuable

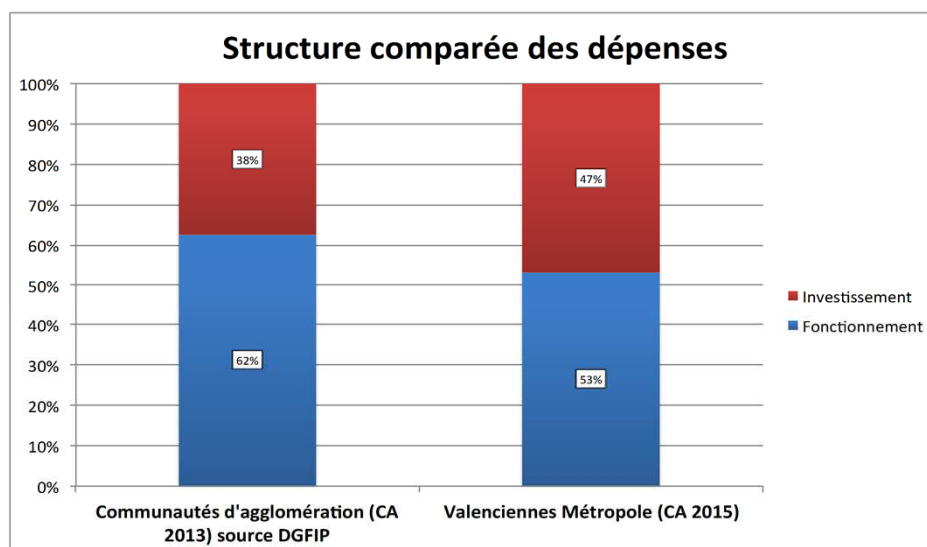


| | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 |
|--|--------|--------|--------|--------|
| Taux de la cotisation foncière sur les entreprises | 31,02% | 31,02% | 31,02% | 31,02% |
| Taux de la taxe d'habitation | 11,94% | 11,94% | 11,94% | 11,94% |
| Taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères | 12,07% | 12,07% | 12,07% | 12,07% |

La baisse des recettes de fonctionnement a été évitée grâce au dynamisme des recettes fiscales, notamment de la cotisation sur la valeur ajoutée. Son produit est passé de 9,5 M€ à 11,8 M€, porté principalement par la bonne santé financière d'un de ses principaux contribuables, à savoir l'établissement TOYOTA.

L'évolution du produit fiscal se fait à taux constant : La politique de stabilité de la pression fiscale se poursuit avec des taux d'imposition inchangés par rapport à 2014.

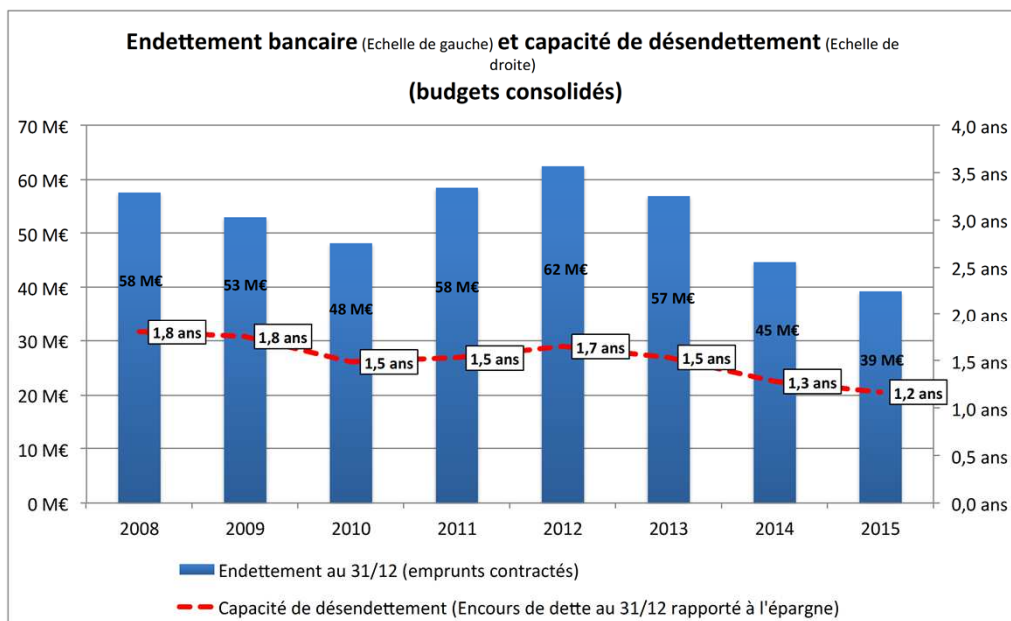
Une communauté d'agglomération atypique, toujours tournée vers l'investissement



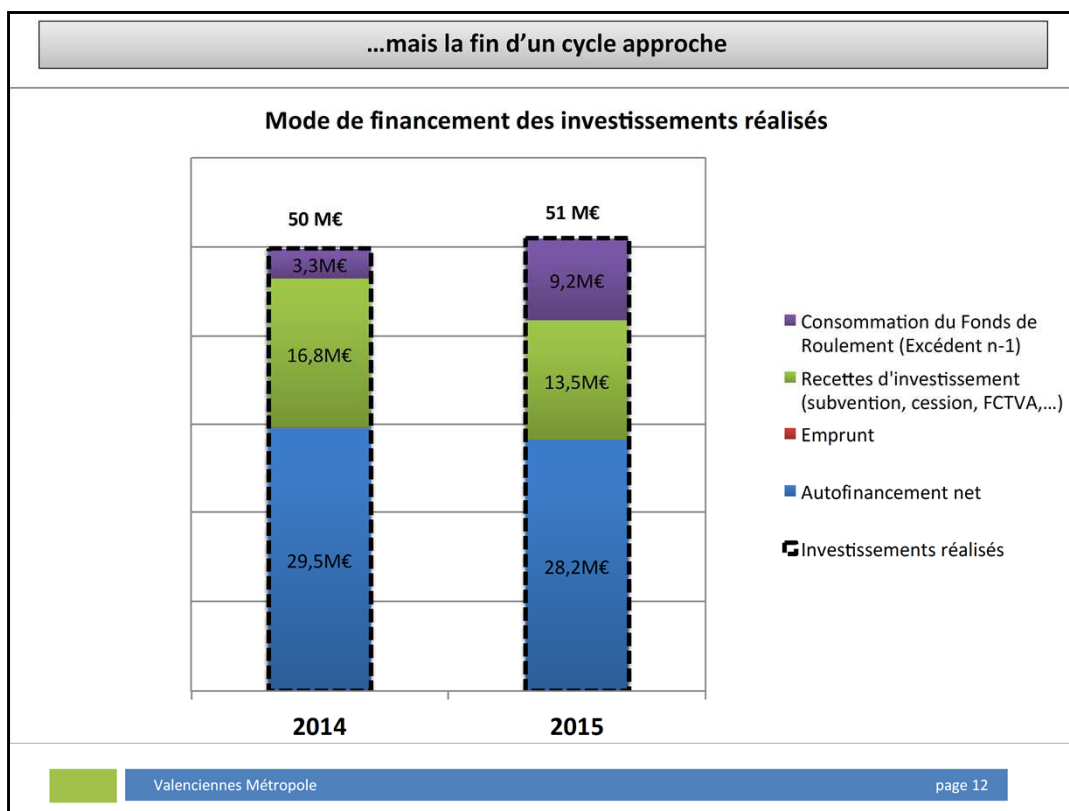
En 2015, la communauté d'agglomération a réalisé 51 M€ d'investissements (hors dette) contre 50 M€ en 2014, tous budgets confondus. La primauté donnée par Valenciennes Métropole à l'investissement pour développer son territoire est confirmée. 47% des dépenses de l'exercice 2015 sont des dépenses d'investissement. Ce ratio était de 38% sur l'ensemble des communautés d'agglomération en 2013. Lorsque les données nationales seront disponibles pour 2014 et 2015, cet atypisme devrait se confirmer compte tenu de la baisse de l'investissement observé au niveau national.

Depuis 2008 406 M€ de dépenses d'investissement ont ainsi été réalisés par la communauté d'agglomération. Ces dernières sont constituées d'investissements directs et de subventions d'équipements versées à des collectivités ou organismes, menant des projets d'équipement sur le territoire de Valenciennes Métropole (Syndicats, Communes Membres, entreprises, bailleurs sociaux,...)

Un niveau toujours important de solvabilité pour la communauté d'agglomération...



L'encours de dette se réduit passant de 45 M€ fin 2014 à 39 M€ fin 2015. La réduction est moins prononcée qu'entre 2013 et 2014 car aucune opération de remboursement anticipé n'a été menée. Le niveau d'endettement reste correct. Valenciennes Métropole est en capacité de rembourser sa dette, à partir de son épargne brute en 1,2 ans. Ce délai est à comparer à la durée des emprunts contractés (entre 15 et 20 ans), adossée à la durée de vie moyenne des investissements financés. L'endettement reste plus réduit que l'endettement moyen des communautés d'agglomération. En 2013, la capacité moyenne de désendettement était de 4 ans sur l'ensemble des communautés.



L'autofinancement baisse, les ressources d'investissement connaissent une réduction importante (passage de 17 M€ à 13 M€ entre 2014 et 2015). La communauté puise dans ses réserves : l'excédent pour financer ses investissements. Une fois les réserves épuisées, courant 2016 début 2017, l'appel à l'emprunt réapparaîtra.

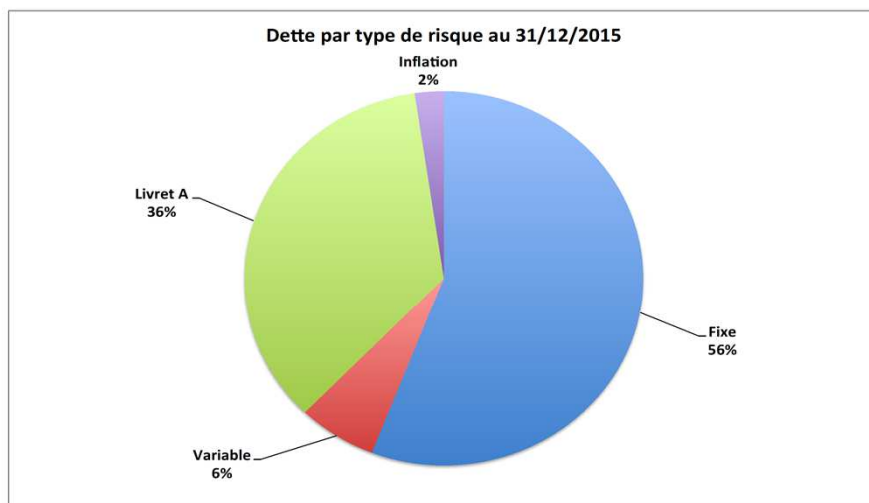
En 2015 sur les 51 M€ ,15M€ en 2015 sont des subventions d'investissement versées à des entités (Communes, syndicat, bailleurs sociaux, Etat) intervenant sur le territoire de Valenciennes Métropole. Les subventions d'investissement se décomposent en :

- 6,3 M€ versés au SITURV (4,5 M€ de soutien exceptionnel compte tenu de la situation financière et 1,8 M€ au titre de soldes de subventions (Effacement des réseaux, ligne TCSP Valenciennes – Conde)
- 3 M€ au titre des fonds de concours aux communes
- 4,2 M€ en soutien à la rénovation et à la construction de logements
- 0,8 M€ au titre de la réalisation d'infrastructures de transports (Echangeur A22-A23)
- 0,7 M€ au titre de l'aide à l'immobilier d'entreprises

Les opérations majeures d'investissement réalisées sur 2015 sous maîtrise d'ouvrage communautaire

- La réhabilitation de l'Hôtel du Hainaut (6,5 M€)
- Les opérations de renouvellement urbain (5,7 M€) (Chasse Royale, Cité Sault, Henry Durre, Blanc misseron)
- Le début de la réalisation du Centre d'Exposition et des Congrès (7,7 M€)
- L'aménagement des zones d'activités économiques (9 M€ : Technopole/Parc des Rives de l'Escaut/Pave 2,...)
- Le paiement du solde du Stade du Hainaut (0,9 M€)
- Les travaux liés au développement du réseau haut-débit (0,8 M€)
- Les investissements liés à la collecte des déchets (Bacs, colonnes enterrées, déchetterie – 0,7 M€)
- Les travaux de lutte contre les inondations (0,5 M€)

La structure de la dette bancaire de Valenciennes Métropole



N.B : avec dérivés signifie après opération d'échange de taux d'intérêt (swap)

La structuration de la dette est conforme à la délégation donnée à l'Exécutif avec une répartition équilibrée entre taux fixe et taux flottant. Cette stratégie se traduit par un taux d'intérêt moyen de 2,15% en baisse par rapport à 2014 et inférieur à la moyenne nationale (2,85%)

Au 31/12/2015, la dette de Valenciennes Métropole reste saine. En termes de risques, les emprunts souscrits par Valenciennes se situent en bas de l'échelle de risque définie par les pouvoirs publics

- 97.6% de l'encours relève de la catégorie « 1A », laquelle inclut les taux fixes et les index courants (Eonia, Euribor, Livret A) déterminés dans la zone Euro, sans effet multiplicateur.
- 2.35% de l'encours appartient à la catégorie de faible niveau de risque « 2A » : Il s'agit d'un prêt au taux évolutif en fonction du taux d'inflation.

Ratios synthétiques

| | Ratios nationaux Communautés d'Agglomération Compte Administratif 2014 - Budget Principal - Source DGFIP | Valenciennes Métropole CA 2015 Budgets Consolidés (Principal+Annexes) avec neutralisation mouvements croisés |
|--|--|---|
| Dépenses de fonctionnement*/population | 350 €/habitants | 297 €/habitants |
| Produit des impositions directes /population | 396 €/habitants | 387 €/habitants |
| Recettes de fonctionnement* / population | 426 €/habitants | 472 €/habitants |
| Dépenses d'investissement hors dette/population | 144 €/habitants | 263 €/habitants |
| Encours de dette / population | 389 €/habitants | 201 €/habitants |
| DGF / population | 137 €/habitants | 101 €/habitants |
| Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement* | 33% | 14% |
| Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal | 100% | 108% |
| Dépenses de fonctionnement et remboursement de la dette en capital/ recettes de fonctionnement* | 91% | 69% |
| Dépenses d'investissement hors dette/ recettes de fonctionnement* | 34% | 56% |
| Encours de la dette / recettes de fonctionnement | 91% | 42% |

*hors reversements fiscaux aux communes
membres

Une approche comparative des ratios de Valenciennes Métropole et de ceux de la moyenne des communautés d'agglomération confirme une structure financière saine.

Fin 2015, l'endettement ne représentait que 42% des recettes de fonctionnement contre 91% en moyenne pour les communautés d'agglomération. Le niveau réduit de la dette par habitant confirme ce constat

L'appel réduit à l'emprunt s'explique par la maîtrise des dépenses de fonctionnement qui s'élèvent à 297€/ hab contre une moyenne de 350€/hab au niveau national. Les dépenses de personnel ne représentent ainsi que 14% des dépenses de fonctionnement contre 33% au niveau national

Au final, les recettes de fonctionnement ne sont absorbées qu'à hauteur de 69% par les dépenses de fonctionnement et le remboursement de la dette contre 91% au niveau national. A contrario, 31% des recettes de fonctionnement peuvent donc être consacrées au financement des investissements contre 9% en moyenne pour les communautés d'agglomération.

Source : Direction Générale des Finances Publiques - comptes administratifs 2014 (budget principal)